

1. *Débitrice:* **Gregoire Furrer Productions SA (GEP SA)**, Grand-Rue 52, Bureau Pl. du Marche 10, 1820 **Montreux**
2. *Remarques:* représenté par Bertrand Jayet, agent d'affaires breveté, Pl. de la Riponne 3, case postale 339, 1003 Lau-sanne
Par décision devenue exécutoire, le président du Tribunal d'arrondissement de l'Est-Vaudois a prolongé le sursis con-cordataire jusqu'au 21 février 2004.
L'assemblée des créanciers du 20 juin 2003 est annulée et fixée au lundi 10 novembre 2003 à 10 h 30, salle du tribu-nal sise à l'Avenue du Simplon 38, bâtiment de police, 1800 Vevey.
Commissaire au sursis: François Chabloz, agent d'affaires breveté, Grand-Rue 22, CP 367, 1820 Montreux 2

F. Chabloz, agent d'affaires breveté
1820 Montreux 2